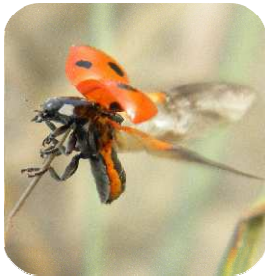


2008-2014

Bilan de mandat

Europe écologie – Les Verts





EDITO	p. 3
VOS ÉLUS ÉCOLOGISTES EN FLANDRE MARITIME ENTRE 2008-2014	p. 4
DUNKERQUE - Pour une ville plus durable.	p. 6
Réinventer la démocratie participative	p. 7
Travailler l'axe environnement-santé	p. 7
Se déplacer autrement.	p. 8
De l'énergie à revendre !	p. 9
Plus de nature en ville.	p. 10
LEFFRINCKOUCKE - L'écologie politique en temps réel.	p. 11
SAINT-POL-SUR-MER - Une gestion durable des finances publiques.	p. 12
BERGUES - Bergues en mieux.	p. 13
A L'ECHELLE DU DELTA DE L'AA	p. 14
NOS PRIORITES POUR LE PROCHAIN MANDAT	p. 15

Edito



Faire le bilan de 5 ans d'action politique sur l'ensemble des délégations tenues par les écologistes, au sein des communes et à la communauté urbaine, est délicat. Il invite forcément à faire des choix, en renonçant à l'exhaustivité des réalisations initiées ou accompagnées par Europe écologie-Les Verts en Flandre maritime.

Mais l'exercice reste indispensable pour mesurer le chemin parcouru et convenir ensemble des priorités pour le prochain mandat. Les élus écologistes du territoire vous proposent un bilan sur les différentes délégations qui leur ont été attribuées entre 2008 et 2014 (dans l'énergie, la cohésion sociale, le climat, l'environnement, la mobilité douce, etc.).

Au-delà des réalisations concrètes, toutes les formations politiques parlent aujourd'hui d'écologie. **C'est une victoire de plus pour nous !** Il était plus que temps de comprendre et dépasser les contradictions d'un système économique et social à bout de souffle, générateur d'inégalités, de précarité sociale et énergétique en plus d'être destructeur pour notre planète.

Cependant, **encore faut-il passer du discours aux actes...**

Vous verrez, au fil des pages, que **notre mouvement dédié tout entier à l'écologie politique est le mieux placé pour relever ces défis**, dans leur complexité, et répondre aux nombreux enjeux qui nous attendent.



GROUPE LOCAL FLANDRE MARITIME
EUROPE ÉCOLOGIE - LES VERTS

Vos élus écologistes

en Flandre Maritime

DUNKERQUE

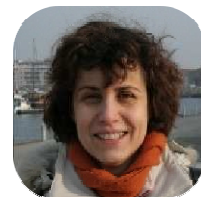


Agnès EVRARD

Conseillère municipale déléguée à la santé et à l'environnement

Claudine DUCELLIER

*Adjointe au maire chargée du déplacement urbain et du quartier de Dunkerque Centre (Soubise, Glacis et Victoire)
Déléguée communautaire aux circulations douces*



Jacqueline POIGNANT

Conseillère municipale déléguée au commerce équitable et à l'économie solidaire

Marcel LEFEVRE

*Adjoint au maire chargé de l'écologie urbaine, de la voirie et de l'éclairage public,
Vice-Président à la Communauté Urbaine chargé des compétences relatives à la politique de la ville, à l'éducation à la citoyenneté dans le cadre du développement durable*



Louardi BOUGHEDADA

*Adjoint au maire chargé de la politique de la ville, de la rénovation urbaine et du quartier de Malo-les-Bains,
Vice-Président de la Communauté Urbaine chargé des questions relatives à l'énergie dans le cadre du développement durable et au suivi du Plan Climat*

Géry CHAMPAGNE

Délégué aux déplacements doux et à l'animation pour Dunkerque Centre



GRANDE-SYNTHE



Ahmed CHERIET

Adjoint au maire chargé de la Citoyenneté

LEFFRINCKOUCKE

Bernard WEISBECKER

Maire,

Vice-Président de la Communauté Urbaine chargé des compétences relatives au Schéma de Cohérence Territoriale de la région Flandres-Dunkerque et aux relations avec les intercommunalités voisines



SAINT-POL-SUR-MER



André DEBOUDT

Adjoint au maire, Rapporteur Général du Budget, Conseiller Communautaire

BERGUES

José SZYMANIAK

Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme, des Travaux, de l'Environnement, du Cadre de Vie et du Développement Durable, du Tourisme et du Patrimoine



Anne VANACKÈRE

Conseillère déléguée à l'Environnement

CONSEIL REGIONAL NORD - PAS DE CALAIS

Paulo-Serge LOPES

Conseiller régional Nord-Pas de Calais



Pour une ville plus durable



Quand on lui pose la question de son bilan, Louardi Boughedada n'hésite pas une seconde : sa principale réussite réside dans la **rénovation de 600 logements** en politique de la ville, dans des quartiers considérés comme fragiles (Jeu de Mail, Carré de la Vieille, Basse-Ville).

L'implication des habitants y a été remarquable (réunions publiques, nombreux ateliers de vie de quartier en Basse-ville). Preuve que locataires et propriétaires ont accepté une démarche humaine et respectueuse : il n'y a eu aucun acte de vandalisme sur les chantiers durant tout le mandat.

« En tant qu'écologiste, on a voulu et défendu le Bâtiment basse consommation (BBC), qui est aujourd'hui une norme » rappelle l'élu écologiste. De plus, l'objectif d'insertion sociale est largement dépassé. Fixé à 5 % des heures de chantier réservés aux personnes en insertion, il a atteint plus de 10 % sur le mandat.



« En tant qu'écologiste, on a voulu et défendu le Bâtiment basse consommation (BBC), qui est aujourd'hui une norme ! »



« Sur la qualité de vie en centre-ville, les choses ont beaucoup avancé depuis 2008 »

Sur la qualité de vie en centre-ville de Dunkerque, « les choses ont beaucoup avancé depuis 2008 ! » d'après Géry Champagne : **zone 30 en centre-ville, parkings-relais et navettes, plan cyclable, les 200 vélos en libre-service, la signalétique avec le temps de parcours à pied et à vélo...**

Parmi les initiatives à consolider pour le prochain mandat, Géry Champagne insiste sur les réfections de la chaussée du centre-ville, pour développer les espaces de rencontre. Europe écologie-Les Verts milite pour une **priorité au plus faible**, le piéton devant le vélo et le vélo devant la voiture en centre-ville.



Réinventer la démocratie participative

Les écologistes saluent **la mise en place des conseils de quartiers** à Dunkerque. Ces structures associant les habitants aux décisions des élus municipaux et communautaires ont pour but de remettre les habitants au cœur des décisions publiques, en leur accordant un espace d'expression sur les projets de leur quartier.

Mais les élus écologistes soulignent les limites actuelles de leur fonctionnement : simple consultation, absence de réel pouvoir de décision ou de budget conséquent... Ces conseils sont souvent réduits à des échanges sur des projets déjà décidés.

Europe-Ecologie-Les Verts invite à réinventer la démocratie participative et les conseils de quartiers : **l'élection des présidents de conseil par leurs pairs** et **la dotation d'un budget à la hauteur des attentes**, pour une plus grande autonomie et responsabilisation des citoyens, sont les deux propositions prioritaires du mouvement.

Pour Bernard Weisbecker, Maire de Leffrinckoucke et Vice-Président en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à la Communauté Urbaine, ces conseils de quartier sont indispensables aujourd'hui : *"ils nous rapprochent des gens et montrent l'efficacité de la démocratie locale"*.

Travailler l'axe environnement-santé

Professeur de Sciences et Vie de la Terre, Agnès Evrard a souhaité se concentrer sur deux axes pendant son mandat. L'accompagnement de la Maison de l'Environnement et de la Maison de la Promotion de la Santé fut le premier. Créer des passerelles, être en appui pour accompagner des mutations internes, être force de propositions, promouvoir des dispositifs innovants - comme l'Ecole de l'Asthme par exemple. Le second axe était d'importance pour la conseillère déléguée à la santé et à l'environnement : la qualité de l'air et la biodiversité. Agnès Evrard compte sur un prochain mandat pour pouvoir mettre en oeuvre ses idées sur ce point : informer en temps réel les Dunkerquois des pics de pollution, mettre en place des arbres fruitiers dans les jardins publics, retrouver des coins de nature pour les enfants, poursuivre et intensifier la présence du bio à la cantine, et développer les circuits courts.





Se déplacer autrement

De nombreuses réalisations en faveur d'une mobilité plus durable ont émaillé ces cinq dernières années : **parkings-relais, navettes** (600 passagers par jour), les **DK'vélos** (1 900 abonnés fin 2013), la réflexion en cours autour du **bus à haut niveau de service**... Mais il faut aller plus loin.

Une délibération cadre, votée par le conseil de communauté du 17 octobre 2013, définit la stratégie du territoire pour la décennie à venir. Fortement soutenue par les écologistes, elle se compose de trois priorités :

1. **Une mobilité au service de la politique urbaine.**
2. **Remettre les besoins des habitants au cœur de l'offre de transport.**
3. **Promouvoir un transport solidaire, qui fédère socialement.**

« Sur le mandat, on a apaisé les rues et facilité la mobilité cyclable », constate Claudine Ducellier, adjointe en charge de la mobilité.



« On a apaisé les rues et facilité la mobilité douce. »

Les plans de déplacements scolaires ont été consolidés. Chaque année, 5 écoles de la ville sont équipées de parcs vélos.

Les arceaux à vélos fleurissent progressivement sur Dunkerque. En privilégiant les équipements publics et le centre-ville, la commune en dénombre plus de 600 aujourd'hui. Les aménagements temporaires sécurisés, sur la plage en été ou lors de grandes manifestations comme l'Escale en juin 2013, sont plébiscités.

Ces réussites incitent les écologistes à aller plus loin. Europe écologie-Les Verts rappelle son engagement fort en faveur de toutes les alternatives à la voiture individuelle en centre-ville. Malgré le coût annuel remarquable de ce moyen de transport (prix du carburant en hausse, sans parler de l'achat et de l'entretien...), deux tiers des déplacements à Dunkerque s'effectuent encore en voiture pour une distance inférieure à 3 km !

Bus au gaz hydrogène, auto-partage, refonte de la carte de transport en commun, développement des pistes cyclables et des vélo-routes voie verte : autant de nouveaux projets que les écologistes défendront au cours du prochain mandat à l'échelle communautaire.

A l'échelle communale, il faut *“travailler davantage sur les piétons et en lien avec eux”*. Un service public unique au sein d'une **maison de la mobilité**, permettrait à tous de choisir les meilleures solutions en fonction de ses besoins. De nouveaux services autour de l'auto-partage offrirait de nouveaux emplois non délocalisables et de nouvelles activités.

Les élus écologistes de Flandre maritime insistent enfin sur la création de **boucles vertes de quartier**, qui assureraient à chacun des parcours apaisés, sécurisés et conviviaux pour aller au travail ou tout simplement se promener dans la ville. Ces boucles seront naturellement reliées aux vélo-routes voies vertes.





De l'énergie à revendre !

Sur sa délégation climat-énergie au sein de la communauté urbaine, Louardi Boughedada note aujourd'hui de nombreuses avancées. **Une véritable politique publique de maîtrise de l'énergie est opérationnelle** (un budget de réflex'énergie doublé sur le mandat, une analyse précise des poches de précarité énergétique sur le territoire et de nouveaux outils pour y faire face).

Reflex'énergie[®] étudie chaque année plus de 1 500 dossiers. Le budget de 700 000 € consacré à cette action entraîne environ 10 millions d'euros d'activité économique sur le territoire (travaux de rénovation thermique et d'isolation effectués par des entreprises locales).

La cartographie précise de la précarité énergétique permet aujourd'hui aux élus communautaires de proposer, en porte à porte, des solutions à chaque ménage. Si le coût des travaux n'est pas entièrement couvert par les aides, la communauté urbaine expérimente une prise en charge de la différence. C'est donc une opération dans laquelle le ménage n'a rien à déboursier ! La collectivité se rembourse lors de la première vente de la maison ou de l'appartement. **Tout le monde est gagnant : l'habitant, qui réduit sa facture, les entreprises, qui disposent de nouveaux marchés et le territoire, qui émet moins de gaz à effet de serre !**

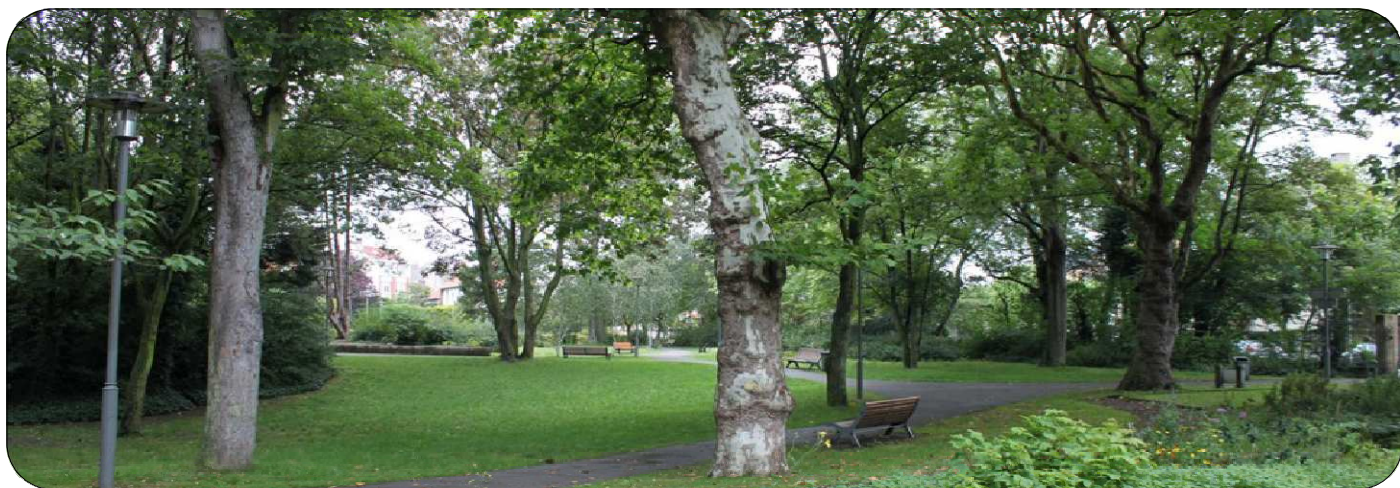
L'ensemble de cette politique a été reconnue récemment par **l'obtention du label Gold Cit'ergie**. La communauté urbaine de Dunkerque est la première intercommunalité française à atteindre ce niveau d'exigence, décliné dans une grille de 80 critères, définie par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Le réseau de chaleur, mis en œuvre dans les années 1970, a fait l'objet d'une étude au cours du mandat pour une éventuelle extension. Il alimente aujourd'hui la plupart des bâtiments publics de la ville.

Les Assises nationales de l'énergie, organisées tous les deux ans à Dunkerque, offrent à la ville une visibilité nationale. Depuis 2012, un saut qualitatif est perceptible. Avec 1500 participants sur la 12^{ème} édition, force est de constater que la question énergétique interpelle chaque citoyen, chaque décideur politique et chaque Entrepreneur aujourd'hui.



Le Plan climat énergie territorial de la communauté urbaine, signé en 2009, fut le premier de la région Nord-Pas de Calais. Il est accompagné récemment par celui de la ville de Dunkerque. Ces plans d'actions traduisent nos engagements en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'adaptation du territoire.



Moins de pub et plus de nature en ville

Sur les espaces verts, la gestion différenciée a été renforcée à Dunkerque. **La place de l'arbre dans la ville**, appuyée par l'office nationale des forêts (ONF), la désormais **célèbre ballade au fil des canaux, les jardins partagés** qui progressent, **la trame verte et bleue** bien sûr ! Autant de réalisations portées par les écologistes de Dunkerque et Marcel Lefevre.



“Chaque parc dispose aujourd’hui de son plan de gestion, qui assure une certaine qualité des espaces verts à Dunkerque”

Un **plan municipal de publicité** a été instauré. « *Il n'existe pas d'affichage sauvage, sauf quand le FN et le PS sont en campagne !* » plaisante Marcel Lefevre. Les écologistes militent pour la suppression de la publicité dans les espaces publics. 100 panneaux doivent encore disparaître pour assurer un équilibre dans le paysage urbain. Ce plan municipal est reconnu par le Département et les afficheurs se mettent progressivement aux normes défendues par la commune.

Pour aller plus loin, Europe écologie - Les Verts soutient le développement de la trame verte et bleue le long des corridors biologiques que sont les canaux, les voies ferrées et les routes de l'agglomération.

Comme récemment à Rosendaël, **les jardins partagés** représentent aujourd'hui une nouvelle manière de vivre la ville. Héritage des jardins ouvriers, ces espaces agricoles citadins facilitent un certain retour à la nature, plébiscité par les citoyens. Ils favorisent également le lien social et les rencontres.



La gestion différenciée, c'est quoi ?

C'est une manière de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Selon cette approche traditionnelle et douce, il est inutile par exemple de tondre systématiquement toutes les surfaces enherbées. Cette méthode favorise l'expression de la biodiversité.

Leffrinckoucke



L'écologie politique en temps réel

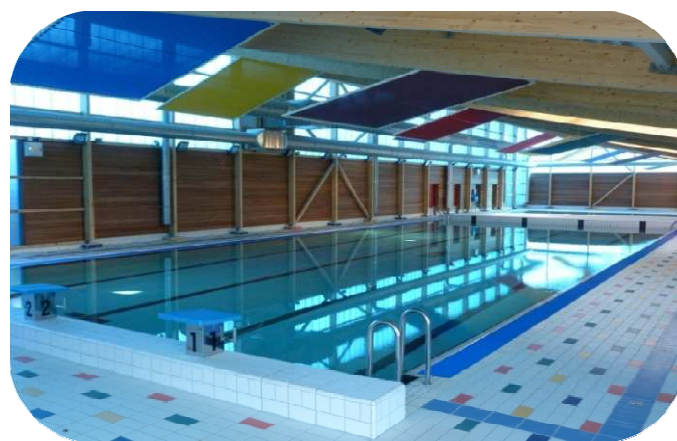


"Elu maire en 2011, j'ai tout de suite été confronté à de graves difficultés financières à Leffrinckoucke. Notre réponse a été simple et efficace : faire la chasse au gaspi tout en préservant les

équipements et les services publics", affirme Bernard Weisbecker, maire EELV de Leffrinckoucke.

Le recrutement d'un économiste de flux en emploi jeune a été utile et efficace pour réduire et **rationnaliser la facture énergétique de la ville**. En 3 ans, la commune a retrouvé des marges de manœuvre pour investir dans la démocratie participative en créant 4 conseils de quartiers dotés chacun de 10 000 € de budget. Une maison de quartier a également été construite. La rationalisation des équipements scolaires et sportifs en les rendant plus économes est une autre réussite.

Mais l'une des plus grandes fiertés du maire écolo demeure la **rénovation de la piscine Paul Haucolas**, avec le concours du CNDS, de la communauté urbaine de Dunkerque et de la ville. Primée en mai 2013 à Milan pour son architecture, cette piscine fait preuve d'une efficacité énergétique remarquable : grâce à la révision du système d'eau et de filtre, mais aussi par l'isolation.



Saint-Pol-sur-Mer



Une gestion durable des finances publiques



Elu depuis 1995 adjoint aux finances puis en 2008 conseiller délégué rapporteur des finances, André Deboudt souligne le travail permanent avec ses collègues et les techniciens de la ville afin de remettre sur pieds les finances de la commune. *“En 1995 on était au bord de la mise sous tutelle”*, rappelle l'élu écolo. Fin 2010, **la ville n'a plus de dettes** et possède une avance d'investissement de 29 millions d'euros.

Progressivement **le patrimoine Saint-Polois est rénové, sans augmentation des impôts locaux** (le centre Romain Roland, l'ensemble des écoles, les salles et terrains de sport, etc).



« la mairie était au bord de la tutelle financière en 2008. »

Début 2012, l'association avec les communes de Fort Mardyck et Dunkerque a offert l'occasion à André Deboudt de devenir adjoint pour le Quartier Est.

Regroupant les zones de Saint-Gobain et Samaritaine jusqu'au quai Wilson, cet espace est passé de deux à trois maisons de quartier. La petite dernière, Victor Hugo, voit sa **fréquentation en augmentation constante** et démontre aujourd'hui toute son accuité.

De nombreuses actions sont encore en projet pour le prochain mandat : **le rapprochement des activités des trois maisons de quartier, l'amélioration du réseau des pistes cyclables, la propreté des rues et surtout le soutien toujours plus grand des publics en difficulté.**





La restauration écologique de la porte de Hondshoote à la porte Bâtarde constitue l'une des plus belles réussites du mandat d'Anne Vanackere et de José Szymaniak. Elle contribue à rendre la ville plus belle et plus agréable. De plus elle a profité d'une clause d'insertion environnementale et sociale, qui a permis de recruter deux jeunes sans formation et de traiter les espaces sans produits chimiques.

La réduction des produits chimiques et des pesticides dans l'entretien des espaces verts est une préoccupation à mettre au crédit des écologistes. **Objectif du zéro phyto atteint en 2011 !** Malgré ce changement de mentalité et de conception sur la propreté (et non, un brin d'herbe au milieu d'une chaussée, ce n'est pas sale!), l'exécutif a souhaité revenir sur des produits chimiques dans certains lieux (cimetière et jardin public notamment).



« Sans écologues pour défendre ces dossiers, une certitude : rien ne bouge ! »

Cette expérience a néanmoins permis à la commune de tisser de nouveaux liens avec le groupe ornithologique et naturaliste (GON), le CPIE, la commune de Grande-Synthe, très en avance sur ces questions, le centre du Nord pour les chauves-souris ou les services de l'Etat via l'atlas de la biodiversité des communes (ABC).

La sensibilisation des jeunes générations est essentielle pour changer les comportements. C'est pourquoi **un lombricompost a été installé dans l'école maternelle publique**. Les goûters *lombricompostables*, organisés chaque mois, permettent à tous les enfants de renouer des liens avec la nature et le cycle de vie des aliments ou des animaux. L'entretien des marres pédagogiques va dans le même sens.

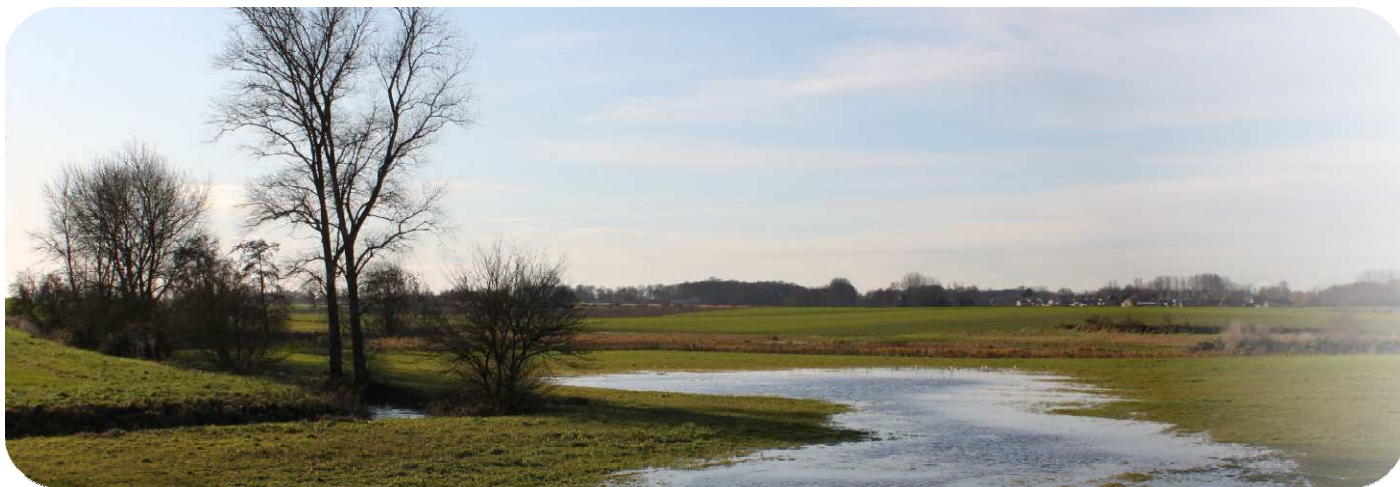
L'écopâturage dédié à la Rouge Flamande, vache emblématique de notre territoire, derrière le terrain de football est un projet qui contribue à développer l'économie locale autour des spécialités berguaises. De plus il est financé à 90 % par la région Nord-Pas de Calais et n'a quasiment rien coûté à la commune.

Enfin, une des grandes nouveautés de ce mandat fut la constitution trois comités de quartier à Bergues. Si les écologues ont défendus dès le départ la création d'un budget propre à chaque comité, ce fonds n'est toujours pas en place aujourd'hui. Le fonctionnement et les marges de manœuvres de ces lieux d'expression citoyennes doivent être consolidés.

EELV ne manque pas de projets pour Bergues demain. L'enjeu n°1 demeure **l'attractivité économique et touristique de la ville**, source de développement et d'emplois. **Le réaménagement du port de Bergues**, entre tourisme et loisirs, attirerait de nouveaux publics vers la commune. Ensuite, **la nature en ville et la biodiversité** ont toute leur place dans la commune. Le cimetière est un lieu exceptionnel d'expression de cette biodiversité. Sur l'ancien site de la gendarmerie, les élus écologistes proposent la construction d'un **écoquartier** d'une centaine de logements.



A l'échelle du Delta de l'Aa



La gestion de l'eau sur le Dunkerquois est une préoccupation vieille de plus de 1 000 ans. Le polder flamand est soumis à des risques sensibles de submersion marine et d'inondation par les terres.

Louardi Boughedada a défendu fermement, dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Delta de l'Aa, une stratégie en deux temps basée sur le stockage des eaux et l'évacuation du surplus. Le stockage implique **la préservation des espaces naturels et des zones humides**, susceptibles de retenir l'eau. Les excédents sont ensuite rejetés vers la mer, par le système de pompage des wateringues.

Cette sanctuarisation des zones humides assure également des espaces d'expression pour la biodiversité remarquable sur notre espace littoral.

Par ailleurs, un plan d'actions et de prévention des inondations (PAPI) est également produit en 2012, à l'échelle du bassin versant. Il démontre à l'Etat la crédibilité des acteurs locaux et leur capacité à collaborer pour lutter collectivement contre les risques naturels. Avec des possibilités de financement à la clé pour le territoire...

Une zone humide, ça sert à quoi ?

Ces espaces de nature que l'on retrouve un peu partout dans notre paysage (marres, fossés, bosquets, etc.) jouent véritablement le rôle « d'éponge » en absorbant des quantités insoupçonnées d'eau, que les terres agricoles, compactes et de plus en plus étendues, n'absorbent plus.

C'est pourquoi il est indispensable de sauvegarder voire de recréer ces espaces dans nos campagnes, en bordure de canaux, de champs ou de routes, en lien avec la trame verte et bleue régionale.





Pour un dunkerquois en vert

Nos priorités pour le prochain mandat

Europe écologie-Les Verts Flandre maritime défendra fermement ces priorités que le mouvement juge incontournables pour l'avenir :

Energie

Poursuivre la lutte contre les dérèglements climatiques et contre la précarité énergétique des ménages

- > 4000 dossiers Réflex'Énergie par an
- > Développer l'utilisation d'énergies renouvelables pour les bâtiments publics
- > 1 parc éolien offshore de 1 GW



Mobilité

Des transports en commun efficaces, écologiques et solidaires

- > Revoir le réseau de transports en commun
- > Soutenir le BHNS : Bus à Haut Niveau de Service avec voie dédiée
- > Objectif en 2020 de 20% de part modale vélo à la Ville de Dunkerque et de 10% à l'échelle communautaire
- > Poursuivre le développement, l'entretien et la sécurisation des pistes cyclables, notamment autour des écoles
- > Création d'une aide à l'achat de vélos atypiques (pliables, cargo, électrique...)

- > Création d'une Maison de la Mobilité pour proposer les meilleures solutions aux besoins de chacun (piéton, vélo, bus, autopartage, covoiturage, train...), avec ateliers de sensibilisation
- > Création d'un service d'autopartage à Dunkerque
- > Actualiser le Plan de Déplacement Urbain
- > Développer les services autour de la voie verte
- > Développer un service de location de vélos longue durée
- > Réouverture de la ligne ferroviaire Dunkerque-Adinkerke

GROUPE LOCAL FLANDRE MARITIME
EUROPE ECOLOGIE - LES VERTS

Alimentation, santé, agriculture

Une alimentation saine, locale et durable pour tous

- > Soutenir la reconversion à l'horizon 2020 de la zone horticole de Rosendaël en zone maraîchère pour le circuit court alimentaire et bio
- > Passage en régie publique pour 100% des cantines municipales
- > Objectif de 100% de bio dans les cantines à l'horizon 2020
- > Proscrire l'utilisation de barquettes aluminium dans les cantines
- > Création d'une délégation de Vice Président communautaire à l'alimentation, l'agriculture et à la mer

Cadre de vie, environnement

Vivre mieux dans la ville

- > Développer des bâtiments à énergie et biodiversité positives
- > Mobiliser les habitants dans la prise en compte de la nature en ville
- > Densifier le centre-ville par préemption d'appartements dans les copropriétés
- > Construire des ascenseurs dans les copropriétés
- > Créer des niveaux d'immeubles supplémentaires (ossatures bois et métal)
- > Redécouvrir, valoriser et aménager les canaux, la trame verte et bleue en centre-ville et les parcours propices à la mobilité douce
- > Redévelopper une navigation fluviale de loisirs
- > Utiliser des produits d'entretien naturels dans les écoles et bâtiments publics
- > Réhabiliter les façades en centre-ville
- > Installer un jardin partagé par quartier et développer les parcs urbains

Culture

- > Création d'un Pôle de Diffusion des Musiques Actuelles, en cohérence avec l'offre culturelle locale
- > Réhabilitation du Chai à Vins en atelier – résidence musicale et théâtral

Economie

Une économie locale et plurielle, pour et par les habitants, en réponse aux besoins locaux

- > Aller plus loin dans les clauses sociales, environnementales, d'insertion dans les marchés publics
- > Développer l'économie de proximité (commerces, services) et redynamiser le commerce de centre-ville, en travaillant notamment sur les baux commerciaux et les loyers
- > Mettre en place une bourse immobilière pour répondre à la difficulté de trouver des locaux (pour tout type d'entreprises, pour les associations, les structures de petite enfance...)
- > Favoriser le lien social et l'économie de proximité en facilitant l'implantation de commerces en pieds d'immeuble
- > Faire des Bains Dunkerquois une vitrine de l'économie sociale et solidaire, cogérée par la Ville et les structures de l'ESS (relais fermier, espaces de vente, de débats et d'exposition, bar...)



Place du citoyen

Réinventer la place des habitants dans la décision publique

- > Revoir le mode de désignation des conseillers de quartiers et du conseil de Développement durable (expérimentation du tirage au sort)
- > Doter chaque conseil de quartier d'un budget propre
- > Revisiter la démocratie participative
- > Créer un comité d'usagers pour chaque service public (transports en commun, énergie, eau, déchets, ...)
- > Consultation citoyenne obligatoire sur les projets structurants du territoire (type Arena) sur le mode de la commission particulière du débat public

Education

- > Implantation d'une nouvelle bibliothèque-médiathèque centrale (avec un rayon enfants) à la hauteur de Dunkerque.
- > Donner les moyens aux associations de proposer une offre périscolaire de qualité, avec notamment des ateliers de sensibilisation aux comportements éco-responsables, des activités sportives et créatives.
- > Sensibiliser les jeunes aux nouveaux métiers verts

